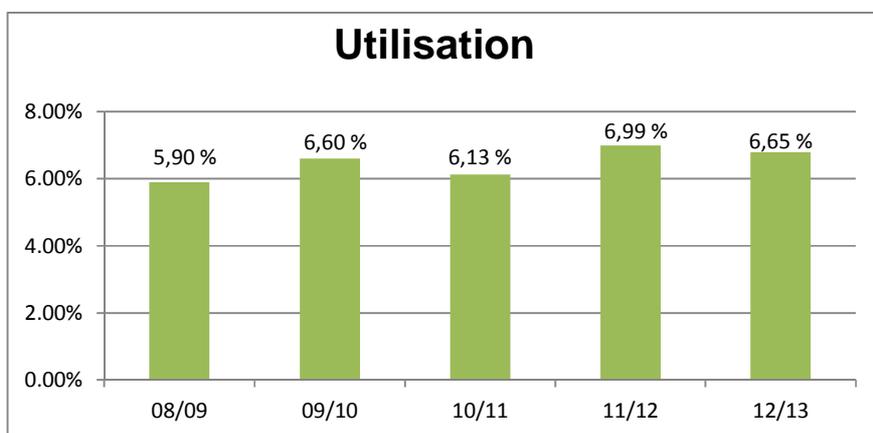




Programme
de consultation
pour la magistrature
Soutien confidentiel
aux juges et à
leurs familles

PROGRAMME DE CONSULTATION POUR LA MAGISTRATURE Sommaire du rapport annuel Du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013



Utilisation : page 3 du rapport annuel (utilisation par trimestre)

179 dossiers ont été ouverts au cours de la dernière année, ce qui se traduit par un taux d'utilisation de 6,65 %.

- La moyenne d'utilisation des trois dernières années (2010-2013) du programme est de 6,59 %.
- 88 % de tous les dossiers touchaient le counseling.
- 12 % de tous les dossiers touchaient les services travail-vie personnelle.

Principaux problèmes présentés au counseling : pages 7 et 8 du rapport annuel (nouveaux problèmes)

- Vie personnelle et difficultés émotionnelles : *stress, dépression, anxiété, deuil*
- Famille : communication, *comportement d'un adolescent, rôle parental*
- Relations de couple et autres relations : *communication et résolution de conflits, séparation et divorce, fin de relation de couple, difficultés relationnelles*
- Vie professionnelle : *carrière, stress au travail*
- Dépendances : *alcool ou autre*

Analyse : Le nombre des problèmes liés au stress dans la vie personnelle et au travail a légèrement diminué au cours de la dernière année, alors que les problèmes liés à la dépression, à l'anxiété, au deuil et à la santé mentale ont augmenté. Les problèmes de communication d'ordre familial, relationnel et conjugal demeurent

les plus fréquents. Le nombre de clients ayant demandé du soutien touchant la vie professionnelle a augmenté.

Services de counseling selon le mode de prestation : page 8 du rapport annuel

Plusieurs modes de counseling sont offerts :

- en personne;
- par téléphone;
- cybercounseling;
- counseling par vidéoconférence;
- Premier contact (clavardage en temps réel avec un conseiller);
- trousse de ressources et programmes d'apprentissage autonome (version papier ou en ligne).

Analyse : Les clients du programme de consultation pour la magistrature utilisent plus fréquemment les modes de counseling en personne et par téléphone. Un dossier de counseling par vidéoconférence a été ouvert au cours de l'année; aucune utilisation de Premier contact. Le counseling par vidéoconférence convient parfaitement aux clients qui préfèrent voir leur conseiller en direct et à ceux qui habitent en région éloignée ou qui ont des contraintes de confidentialité particulières. Premier contact est pratique pour les clients qui sont plus à l'aise avec la technologie et désirent obtenir un soutien clinique immédiat. Le service Premier contact est susceptible de plaire aux enfants admissibles des juges, particulièrement aux jeunes gens. (Remarque : les utilisateurs de Premier contact doivent être âgés de 18 ans et plus.)

Principaux problèmes présentés aux services travail-vie personnelle : pages 10 et 11 du rapport annuel (nouveaux problèmes)

- Santé personnelle et mieux-être : *nutrition (saine alimentation, gestion du poids, gestion d'un problème de santé) et services de naturopathie*
- Finances : *endettement et crédit, retraite*
- Juridique : *litige en droit civil*
- Soins aux aînés : *information, programmes communautaires, ressources de soins aux aînés*

Analyse : le nombre de clients ayant fait appel aux services de soutien en nutrition ou en naturopathie a augmenté de façon importante au cours de l'année; il représente 41 % de l'utilisation des services travail-vie personnelle. Jusqu'à maintenant, le service d'encadrement de la santé a été très peu en demande. Les infirmières conseillères sont là pour donner des consultations téléphoniques personnalisées liées à des problèmes de santé physique non urgents et aider à faire de bons choix pour la santé.

Données démographiques : pages 13, 14 et 15 du rapport annuel (profil des clients)

- 66 % des clients étaient des juges.
- 58 % des clients étaient des femmes.
- 83 % des clients étaient âgés d'au moins 50 ans.

Analyse : Le nombre de personnes à charge faisant appel au programme de consultation pour la magistrature continue d'augmenter chaque année. Le nombre de demandes provenant de juges à la retraite a augmenté cette année, mais ce nombre demeure très peu élevé (moins de 10 % des juges). Comme cela a été le cas pour les années précédentes, les femmes ont davantage fait appel au programme que les hommes.

RÉSULTATS

Nombre de dossiers de counseling fermés : page 16 du rapport annuel

148 dossiers ont été fermés cette année, avec un taux de réalisation des objectifs de counseling de 95 %.

Orientation vers des ressources externes : page 18 du rapport annuel

Les clients ayant besoin de counseling de longue durée ont été orientés vers des services de counseling spécialisés, des centres de traitement de dépendances, des ressources communautaires et des médecins de famille.

Données sur les questionnaires soumis avant et après le counseling

On demande aux clients de répondre à un questionnaire avant et après le counseling. Voici les grandes lignes des résultats obtenus :

Effets du programme sur la santé en général :

- 60 % des répondants ayant évalué leur état de santé comme étant « médiocre » ou « passable » ont signalé une amélioration de leur état de santé après le counseling;

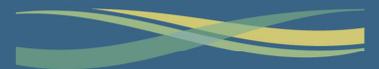
Effets du programme sur la santé mentale :

- 70 % des répondants ayant évalué leur état de santé mentale comme étant « médiocre » ou « passable » ont signalé une amélioration de leur état de santé après le counseling;

Effets du programme sur la productivité :

- 90 % des clients ayant signalé que le problème présenté avait des répercussions sur leur productivité au travail ont signalé une amélioration de celle-ci après le counseling.

Satisfaction des clients : page 19 du rapport annuel



Huit clients ont répondu au questionnaire sur la satisfaction du client. Tous les répondants ont indiqué qu'ils utiliseraient de nouveau le programme de consultation pour la magistrature, qu'ils le recommanderaient et qu'ils en étaient satisfaits en général.

Programme d'interventions dirigées

Le programme d'interventions dirigées de Shepell·fqi offre des services professionnels d'évaluation et de counseling permettant d'aider les juges aux prises avec des problèmes de rendement au travail qui pourraient avoir un lien avec des difficultés émotionnelles ou psychologiques, ou un abus de drogues ou d'alcool. Le programme constitue une excellente solution de rechange aux services de counseling du programme de consultation pour la magistrature auxquels un juge peut accéder de sa propre initiative. Consistant en une intervention spécialisée et intensive ayant pour but de résoudre une situation problématique au moyen d'un processus surveillé, le programme offre l'assurance d'un suivi permanent et la communication périodique de renseignements concernant l'assiduité du client au counseling, la réalisation des objectifs et les obstacles pouvant nuire au succès du traitement. Le recours au programme est recommandé par le juge en chef, le juge principal régional désigné ou le juge administratif.

Un seul dossier d'interventions dirigées a été ouvert au cours de l'année.